

Gilets jaunes : "La fiscalité est centrale dans le pacte républicain"

Parmi les revendications des Gilets jaunes, une violente remise en cause de l'impôt. Prélèvements injustes, opaques... Selon le sociologue Alexis Spire, le pacte fiscal entre l'Etat et les citoyens semble rompu.

Des préfectures et des mairies incendiées, un président hué, l'Arc de Triomphe vandalisé, des morts et des blessés... Le mouvement des Gilets jaunes, [insurrection moderne d'une France des classes populaires et moyennes](#), s'inscrit dans la durée. Aujourd'hui considérablement élargies et disparates, ses revendications premières portaient sur l'augmentation de la taxe sur le carburant : une révolte d'abord dirigée contre l'impôt, comme la France en a connu beaucoup à travers son histoire. Ce ras-le-bol fiscal, le sociologue du CNRS Alexis Spire, spécialiste des transformations de l'Etat et de la sociologie des inégalités, l'explore dans un passionnant ouvrage issu d'une longue enquête de terrain : *Résistances à l'impôt, attachement à l'Etat* (éd. Seuil, 2018). Sur la base de rencontres avec des contribuables à leur domicile, aux guichets des finances publiques, de la sécurité sociale des indépendants ou encore de l'Urssaf, il dessine un pacte fiscal en pleine crise, pétri de contradictions, d'incompréhensions et d'injustices. Un pacte pourtant « au cœur du contrat social et de la citoyenneté » de notre pays depuis la Révolution française.

La violence exprimée par certains Gilets jaunes vous a-t-elle surpris ?

Oui, car elle n'avait pas eu cette intensité dans les récentes mobilisations autour de l'impôt. Beaucoup de mots d'ordre recourent ce que j'ai entendu lors de mon enquête, ainsi que dans le Finistère auprès des Bonnets rouges [qui protestaient en 2013 contre la fiscalité des véhicules polluants, ndlr]. Mais j'ai été véritablement surpris du caractère massif du mouvement, inédit, et qui a la double particularité de n'être circonscrit ni à un territoire, ni à une profession ou un statut comme l'étaient les mobilisations de syndicats de transporteurs à propos des carburants, ou des indépendants contre leur régime social... L'ampleur des violences m'a également étonné. Tournée contre des préfectures, des mairies, des bâtiments publics, cette colère est le symptôme d'une puissante fronde contre l'Etat, qui dépasse largement le cadre fiscal et dont il est extrêmement difficile de savoir si elle est minoritaire ou non... Je remarque que, quand il s'agit d'impôt, l'opinion publique comme le pouvoir font preuve d'une certaine mansuétude à l'égard des débordements, comme dans les années 1970 quand des actes violents avaient accompagné la révolte fiscale menée par le syndicaliste Gérard Nicoud... Sur ce terrain, les gouvernants manient leurs réponses avec prudence et une certaine fébrilité, redoutant tout risque d'escalade. Probablement parce que la fiscalité est le poumon de l'Etat : son pouvoir de recouvrer l'impôt est consubstantiel à son existence même.

Les révoltes antifiscales ont jalonné l'histoire de France. Celle des Gilets jaunes échappe-t-elle aux typologies classiques ?

Il y a effectivement une longue histoire des mobilisations contre l'impôt, toujours associées à des questions de survie économique, de pouvoir d'achat et de rapport à l'Etat. Il est difficile de comparer les mouvements contemporains à ceux de l'Ancien Régime, mais souvenons-nous que les premières revendications de la Révolution française concernaient, déjà, les injustices liées à l'impôt. La fiscalité est centrale dans le pacte républicain, et la Révolution l'a placée au cœur du contrat social et de la citoyenneté. Les Etats généraux de 1789 ont abouti au principe essentiel dont nous avons hérité : le consentement à l'impôt, que les citoyens acceptent à condition qu'il soit juste et décidé démocratiquement.

Ce consentement semble aujourd'hui largement fissuré...

Le consentement à l'impôt renvoie à deux choses différentes. D'abord, le fait de se conformer à la loi, de payer son dû. Cet aspect n'est pas menacé : selon l'administration, 95 % des professionnels et des particuliers remplissent leurs déclarations fiscales. Même la Bretagne affiche un très fort civisme fiscal, en dépit de sa longue histoire de contestation politique contre les taxes. Et pour l'heure, les Gilets jaunes ne formulent pas d'appel à la grève de l'impôt. C'est la deuxième dimension, aujourd'hui fortement en crise, qui révèle les fractures de la société française : celle de l'acceptation politique de l'impôt et de sa répartition, de la manière dont l'Etat utilise l'argent qu'il récolte. La colère monte notamment parce que la part des prélèvements proportionnels (comme la TVA ou la CSG), dont les taux sont les mêmes pour tous, quels que soient les revenus, et qui pèsent donc plus lourd dans les budgets modestes, augmente sans cesse au détriment de la part de l'impôt sur le revenu, qui lui, est progressif [payé en 2017 par 43 % des foyers fiscaux, ndlr].

Ces fractures traduisent une opposition entre Paris et les régions mais mettent aussi à jour des populations intermédiaires, jusqu'à présent noyées dans la classe moyenne...

Beaucoup de contribuables s'identifient en effet à la classe moyenne, avec le sentiment d'être pris en étau entre les nantis qui pratiquent l'évasion fiscale, et les démunis qui sont assistés par des prestations. Sociologiquement, les Gilets jaunes sont un mouvement des classes populaires, des ouvriers et des employés, et des petites classes moyennes, si l'on considère les retraités en fonction de leur ancienne profession. La résistance à l'impôt prend plusieurs formes : les classes populaires protestent contre l'injustice, mais d'autres résistances sont beaucoup plus discrètes, comme, par exemple, toutes les possibilités de niches fiscales, plus nombreuses à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie sociale. Il y a pour les plus aisés une infinité de savoir-faire, de négociations, pour actionner des mécanismes de défiscalisation qui permettent de résister efficacement à l'impôt. Sans

compter que les discours d'adhésion ne correspondent pas toujours à la pratique : j'ai rencontré des restaurateurs totalement convaincus du bien-fondé de l'impôt, qui fraudent pourtant sur leur chiffre d'affaires ou le nombre d'heures de leurs salariés...

Des contribuables notent que plus ils sont taxés, plus les services publics s'effritent, et regrettent la disparition du rapport humain avec les fonctionnaires des impôts...

Les réformes des services publics conduisent à des suppressions de postes au profit d'une administration sans guichet, à distance et numérique. Ce changement ne touche pas les citoyens de manière égale selon leur lieu de vie, leur niveau de diplôme, leur catégorie socioprofessionnelle. Ceux qui sont en bas de l'échelle sociale se trouvent privés d'agents d'accueil, d'interlocuteurs auxquels ils pourraient expliquer leurs difficultés. Cette mutation se fait donc au prix d'une aggravation de la fracture sociale et territoriale.

Que voulez-vous dire en écrivant : « L'Etat organise son illégitimité » ?

Je désigne l'invisibilité de très nombreux biens et services qui sont financés par l'impôt au sens large (l'ensemble des prélèvements, taxes, cotisations sociales, etc.), sans que les citoyens en aient conscience. Par exemple, beaucoup de Français qui placent leur enfant à l'école privée sous contrat ignorent que l'Etat en finance une grande partie, notamment en payant les enseignants. Ils ne savent pas non plus que l'Etat subventionne de nombreuses infrastructures culturelles ou sportives. Certains bénéficient aussi de prestations sans se rendre compte qu'elles sont financées par l'impôt : la moitié des gens qui touchent des allocations familiales sont convaincus de ne recevoir aucune aide de l'Etat. Or, quand on ne voit pas ce que l'impôt finance, il peut paraître illégitime. Il y a un coup de projecteur puissant sur l'argent détourné, les scandales d'optimisation, d'évasion fiscale. Mais l'usage quotidien de l'argent public, lui, est très largement opaque. Ainsi, lors de la suppression de la taxe d'habitation, personne n'a expliqué à quoi servait cette taxe, ni ce qui allait disparaître. Il y a un consensus politique pour baisser les prélèvements obligatoires, mais sans jamais préciser à quels services il faudra renoncer.

Pourquoi ce déficit de communication sur l'emploi de l'argent des impôts ?

L'idée a longtemps dominé que l'opacité fabrique du consentement, même si aujourd'hui c'est le contraire ! La transparence suppose un réel effort de pédagogie, avec le risque de rendre visibles des formes d'injustice qui sont occultées et méconnues : il mettrait par exemple en lumière des dépenses de fonctionnement choquantes de la part de l'Etat, ou les innombrables possibilités

de contourner la fiscalité des successions avec des donations anticipées ou des transmissions d'entreprises...

Comment expliquer l'augmentation des prélèvements obligatoires de 15 % du PIB en 1945, à 45 % aujourd'hui ?

Elle est due en très grande partie (presque la moitié) à notre modèle de protection sociale : le régime des retraites et l'assurance maladie. On répète souvent que la France est championne d'Europe des prélèvements obligatoires, en comparant par exemple à l'Allemagne. Mais en Allemagne, la protection sociale est comptabilisée au niveau des entreprises, tandis qu'en France elle est étatisée depuis l'instauration de la Sécurité sociale en 1945. Si on compare les prélèvements obligatoires en retirant les dépenses de protection sociale, la France n'est qu'au cinquième rang des pays européens ! De plus, les contribuables français sont extrêmement attachés à ce système : j'ai comparé deux enquêtes, effectuées en 1970 et en 2017, et la fonction de l'Etat citée comme la plus importante est toujours la protection sociale.

L'ISF est périodiquement adopté, supprimé, rétabli... En quoi est-il un impôt emblématique ?

L'impôt de solidarité sur la fortune pesait entre 4,5 et 5 milliards d'euros. En décembre 2017, il a été transformé en impôt sur la fortune immobilière, qui va rapporter à peu près 1,5 milliard. Ce sont donc 3 milliards de manque à gagner pour l'Etat. Cet ISF, qui concernait environ 350 000 foyers, donnait lieu à de considérables résistances. Plusieurs gouvernements ont multiplié les manœuvres pour ne pas le supprimer, tout en le vidant de sa substance avec une kyrielle d'aménagements : la déclaration était spontanée, l'assiette ne prenait pas en compte l'outil de travail, ni les œuvres d'art... L'ISF est devenu un enjeu central au moment de sa suppression partielle, il y a un an, et depuis il cristallise l'attention. D'autres mesures, pourtant plus lourdes, sont presque absentes du débat public car très techniques, comme le doublement du CICE 1 ou l'assouplissement de la transmission d'entreprises en cas de succession. Et cet automne, retraites et prestations sociales ont été actualisées de 0,3 %, au lieu d'être indexées sur le taux de l'inflation (qui devrait atteindre un peu moins de 2 %). Une mesure technique, moins claire et moins médiatisée, qui aura pourtant des conséquences énormes sur le pouvoir d'achat ! Mais l'ISF demeure un symbole.

"Les classes populaires ne se sentent plus représentées, à juste titre : l'Assemblée nationale ne compte que 4,6 % d'employés et aucun ouvrier, alors que ces catégories constituent la moitié de la population active !"

Gauche et droite ont-elles encore des conceptions différentes de la fiscalité ?

Historiquement, la droite s'est davantage saisie de la question que la gauche - sauf

pendant le Front populaire, qui s'attaquait à l'injustice fiscale. Mais plus récemment, la politisation du sujet s'est amplifiée avec l'augmentation du chômage et les contraintes budgétaires européennes. Et le quinquennat Hollande a fortement brouillé les choses : il a augmenté la progressivité de l'impôt sur le revenu, et taxé à 75 % les contribuables qui gagnaient plus d'un million d'euros par an - dans la ligne d'un programme de gauche. Mais ont suivi l'invalidation de cette taxe par le Conseil constitutionnel, et l'augmentation de la TVA, que la gauche avait pourtant reprochée à Nicolas Sarkozy.... Tous les clivages entre droite et gauche se sont donc largement estompés.

Après Mai 1968, les accords de Grenelle avaient augmenté le SMIC de 35 %. Faudrait-il l'augmenter aujourd'hui pour répondre aux souffrances sociales ? Il y aurait effectivement une logique à augmenter le SMIC et à revaloriser les minima sociaux et les retraites. Mais une telle mesure ne correspondrait pas aux attentes des indépendants, petits patrons ou artisans, dont les cotisations grimperaient ! Les Gilets jaunes agrègent des catégories de population qui n'ont pas toutes les mêmes intérêts. Leur homogénéité tient dans l'opposition aux taxes sur le carburant et la volonté de se tenir à distance des organisations syndicales et des partis politiques. Mais dans l'ensemble, leur cohérence est très difficilement perceptible. Leur difficulté à désigner des porte-parole en est une illustration.

Elle traduit aussi une crise de la représentation... Les classes populaires ne se sentent plus représentées, à juste titre : l'Assemblée nationale ne compte que 4,6 % d'employés et aucun ouvrier, alors que ces catégories constituent la moitié de la population active ! Le renouvellement apporté par la République en marche, s'il a augmenté la part de la société civile, a aggravé cette fracture de représentation sociologique puisque ses élus sont essentiellement issus des classes supérieures, cadres du privé ou chefs d'entreprise. Beaucoup de Gilets jaunes ont renoncé à voter, à se syndiquer et les leaders qu'ils tentent de désigner sont immédiatement accusés d'illégitimité. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Nicolas Delalande, dans *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours* (éd. Le Seuil) cite l'exemple de Marcelin Albert, meneur de la révolte des vigneronns du Midi en 1907. Monté à Paris rencontrer le ministre de l'Intérieur Georges Clémenceau, il est reparti avec un chèque et a été conpue comme traître à son retour. Historiquement, le seul parti qui a institutionnalisé la représentation des classes populaires dans le champ politique était le parti communiste français, devenu très marginal...

La comparaison des Gilets jaunes avec le Mouvement 5 Etoiles, né sur les réseaux sociaux et désormais au gouvernement en Italie, vous paraît-elle fondée ?

Le Mouvement 5 étoiles a beaucoup évolué entre sa constitution, à partir de 2009 - autour d'un leader fort, Beppe Grillo et avec déjà de nombreuses ambiguïtés et contradictions - et son intégration dans l'échiquier politique. Pour le moment, il n'y a pas de raison sérieuse de penser que les Gilets jaunes auront un avenir comparable à celui du Mouvement 5 Etoiles. Mais il est évident que les questions qu'ils soulèvent en France ne disparaîtront pas de sitôt du débat politique. En termes de partis, tout reste ouvert, car le mouvement est clairement traversé par des courants très divers. Outre la taxe carbone, s'agrègent désormais des questions autour du SMIC, des services publics, de l'augmentation des retraites, et une haine virulente contre le pouvoir... Quel consensus trouver autour de mots d'ordre aussi disparates ?

(1) Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, accordé aux entreprises. Il avait été instauré par François Hollande.